



VINGT-QUATRIÈME RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT
DE LA
POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Première session
de la 60^e législature
du Nouveau-Brunswick

le 31 mai 2022

COMPOSITION DU COMITÉ	
M. Turner, président M. Carr, vice-président M. Cullins M. Ames M. Wetmore M ^{me} S. Wilson	M. Austin M. LePage M. K. Chiasson M. LeBlanc M. Arseneau

le 31 mai 2022

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son vingt-quatrième rapport.

Le comité se réunit les 20, 24, 25 et 26 mai 2022 et étudie les projets de loi suivants, qu'il approuve sans amendement :

- 95, *Loi modifiant la Loi sur les corporations commerciales ;*
- 100, *Loi concernant le processus de nomination ;*
- 107, *Loi modifiant la Loi sur le Conseil exécutif ;*
- 109, *Loi relative à la Loi sur les services à la petite enfance ;*
- 111, *Loi modifiant la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail ;*
- 112, *Loi modifiant la Loi sur les normes d'emploi.*

Le comité étudie aussi le projet de loi 104, *Loi modifiant la Loi sur la santé publique*, qu'il approuve avec certains amendements.

Le comité étudie aussi les projets de loi suivants et accomplit une partie du travail à leur sujet :

- 96, *Loi modifiant la Loi sur la location de locaux d'habitation ;*
- 99, *Loi modifiant la Loi sur l'électricité ;*
- 108, *Loi modifiant la Loi sur la reddition de comptes et l'amélioration continue.*

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le président du comité,

Greg Turner, député